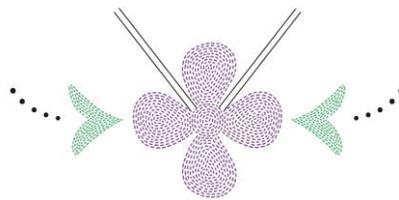


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de collecte de la vérité - Première partie
Séances de consignation des déclarations
Hôtel Bonaventure
Montréal, Québec**



PUBLIC

13 mars 2018

Déclaration - volume no. 285:

***Marie-Louise Niquay, Thérèse Niquay,
Pierre-Paul Niquay & Herman Niquay,
En relation avec les bébés Joseph Jean Antonio & Joseph Paul Emile***

Déclaration recueillie par Daria Boyarchuk

INTERNATIONAL REPORTING INC.
41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2
E-mail: info@irri.net – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

II

Table des matières

13 mars 2018

Page

Témoins : Marie-Louise Niquay, Thérèse Niquay,
Pierre-Paul Niquay & Herman Niquay

Déclaration de Marie-Louise Niquay et al 1

Certificat de transcription 37

Responsable de la consignation des déclarations : Daria Boyarchuk

Documents déposés lors de la séance : aucun.

Montréal, Québec

--- La déclaration débute le mardi 13 mars 2108 à 12h

Mme DARIA BOYARCHUCK : Dans le cadre des témoignages privés, moi Daria Boyarchuck, et responsable pour ces témoignages, je suis très honorée d'être en présence de vous, Marie-Louise Niquay et de votre famille. On commence à midi pour écouter votre histoire, pour vous donner l'opportunité de partager avec tous les autres commissaires, les autres membres de votre famille, votre histoire. Si on peut se présenter lors d'un tour de la table, votre nom de famille et votre relation envers Marie-Louise. Merci.

Mme ISABELLE DUBÉ : Bonjour, moi c'est Isabelle Dubé, je suis intervenante et j'accompagne la famille de Marie-Louise aujourd'hui.

Mme MARIE-LOUISE NIQUAY : Marie-Louise Niquay

Mme THÉRÈSE NIQUAY : Marie-Louise c'est ma sœur.

Mme NANCY OTTAWA: Je m'appelle Nancy Ottawa et je suis la nièce de Marie-Louise.

M. PIERRE-PAUL NIQUAY: I am with Marie-Louise.

Mme LISETTE NIQUAY : Je suis la petite-sœur de Marie-Louise.

Mme ROSA NIQUAY: Marie-Louise est ma grande sœur.

Mme MARIE-CLAIRE: Je suis la treizième d'une famille de 19 enfants. Ma sœur c'est Marie-Louise.

1 **M. HERMAN NIQUAY** : Je suis le petit-frère de
2 Marie-Louise.

3 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci beaucoup. Merci à
4 tout le monde pour votre présentation et maintenant Marie-
5 Louise c'est votre temps, vous êtes au contrôle de votre
6 témoignage, alors vous pouvez commencer où vous voulez.

7 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Je vais vous raconter
8 ce que moi je me souviens, parce qu'on vient de parler
9 tantôt de quelque chose qui m'ébranle, parce que mes
10 souvenirs sont ébranlés et moi ce que je me souviens ça fait
11 déjà... j'ai 68 ans et puis j'avais 7 ans au moment de ce qui
12 s'est passé. À 7 ans je devais partir pour le pensionnat. On
13 était dans le bois apparent où en restait toujours, un
14 territoire de chasse. Le matin du 2 septembre on s'était
15 lavés, moi et mon frère [Frère 1], on partait pour aller
16 prendre le train pour aller à en Abitibi au pensionnat de
17 St. Marc de Figury.

18 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Le pensionnat comment
19 s'appelait?

20 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Le pensionnat de St.
21 Marc de Figury. On l'appelait le pensionnat indien d'Amos,
22 à St. Marc de Figury. On se lavait le matin, puis on
23 mettait nos habits que nos parents nous avaient achetés pour
24 partir. Il faisait un peu frais le matin. On l'avait nos

1 deux petits frères qu'il fallait faire garder. On vivait
2 dans des tentes. On était 2-3000 de fils de parents. On
3 était dans des tentes. Ma mère avait préparé à manger pour
4 les bébés et préparé à boire aussi. On leur avait donné à
5 boire, à manger. On les avait apportés dans la tente de mon
6 oncle Mavit (phon) et ma tante Marianne. Ma mère y avait
7 apporté Antonio, qui était le plus gros, il l'avait apporté
8 dans une couverture et moi j'avais apporté le plus petit qui
9 s'appelait Polimire. On avait apporté des couvertures de
10 duvet que ma mère faisait, puis on est allés les recouvrir
11 là-dedans parce que c'était l'avant-midi et il faisait
12 frais. Ils avaient l'air d'aller bien. Ils étaient assis. On
13 les a placés pour qu'ils soient bien. Après ça, on est allés
14 se préparer et puis manger, servir les affaires, mettre les
15 affaires qu'on avait à mettre dans ma petite valise (je
16 n'avais pas grand-chose). Après ça, je suis retournée voir
17 les bébés. Je les ai embrassés. Je les ai serrés, puis je
18 les ai embrassés. Je leur ai dit bonjour. Je voulais que ma
19 tante s'en occupe le temps qu'on soit partis pour aller
20 prendre le train parce qu'ils étaient assis et les autres
21 étaient encore couchés, et j'avais de la peine de les
22 laisser là, parce qu'à 7 ans je m'en étais occupée beaucoup
23 depuis jeune. De toute façon toutes les filles, quand on est
24 jeunes, depuis qu'on est capables, on s'occupe des enfants,

1 des bébés. En réalité, je me souviens quand ils étaient dans
2 le hamac, dans la tente, ma mère les plaçait, moi j'étais à
3 côté, et ma mère me disait : « Garde-les pour ne pas que
4 les mouches soient sur eux, pour que le hamac roule » et de
5 chanter. Il ne fallait pas que je (inaudible). Et ma mère
6 m'écoutait de dehors, quand elle était en train de
7 laver : « N'arrête pas de chanter, continue! ». On
8 s'occupait des mouches. [Frère 1] aussi les gardait. À un
9 moment donné, je jouais avec mes amis, et c'est lui qui
10 gardait. Un de ses amis, son cousin, il disait : « [Frère 1]
11 viens jouer avec nous autres ». Puis [Frère 1] disait
12 « inaudible », ça veut dire, au lieu de dire « je ne peux
13 pas garder, je les garde », « je ne peux pas garder, je suis
14 enceinte ». Quand on est jeune on a beaucoup de travail à
15 faire, ce qu'on peut, ce qu'on est capable, puis avec les
16 enfants, on s'en occupe, sous le regard de nos parents
17 évidemment. Ça m'a fait beaucoup de peine de partir, de
18 laisser les bébés. On est partis comme ça. Durant l'hiver,
19 ma cousine Marie m'avait dit : « ton petit frère il est
20 mort » juste comme ça : « Marie-Lou, ton petit frère est
21 mort ». Je l'ai regardée et j'ai dit : « Ce n'est pas
22 vrai ». Je n'ai pas cru. Je n'y ai pas cru, mais je suis
23 allée dans un coin pleurer toute seule puis après j'ai dit :
24 « Ce n'est pas vrai ». Mais quand je suis retournée au mois

1 de juin, le 24 juin, quand on est retourné chez nous, la
2 maison à Awemoutashi (phon.), j'ai dit à ma mère : « Où est-
3 ce qu'ils sont les bébés? ». Ma mère m'a dit : « Tu ne l'as
4 pas su? Ils sont morts ». On me l'avait dit, mais je n'avais
5 pas cru. J'avais pleuré et ma mère m'avait pris dans ses
6 bras et elle m'avait serrée bien fort, puis je lui ai
7 dit « On ne les reverra plus jamais ? ». Elle me dit :
8 « Non, ils sont partis au ciel ». (inaudible) Dans
9 l'histoire, dans mes souvenirs, c'est ce que je me souviens.
10 Je ne sais pas qu'est-ce qui s'est passé dans mes souvenirs.
11 Il y a des choses qui sont probablement mêlées, mais en tout
12 cas... Je suis née en 1949, quand j'ai eu 7 ans je suis partie
13 au pensionnat. Dans cette année-là, à sept ans, j'ai eu le
14 [date de naissance], j'ai eu 7 ans. Le 2 septembre 1949 je
15 partais pour le pensionnat. Et c'est cette année-là qu'on a
16 perdu les deux enfants d'après les souvenirs à moi. Je les
17 ai vus les deux petits, je me souviens que le petit Polimire
18 il rassemblait à un des jumeaux, et il rassemblait à Herman,
19 et l'autre, Antonio, je ne me souviens pas à qui il
20 rassemblait. Il n'y a pas un dans la famille à qui il
21 ressemblait. Je pense toujours aujourd'hui comment ils
22 seraient, quel âge ils auraient, ils seraient mariés, ils
23 auraient des enfants, ils auraient des petits enfants
24 aujourd'hui, quel serait leur vie aujourd'hui. Je ne sais

1 pas. Mais ce que je me souviens, quand ils étaient bébés,
2 quand ils étaient enfants, c'est le souvenir que je les ai
3 serrés dans mes bras, et puis que je les ai aimés. Le reste
4 de l'histoire, je pense que Pierre-Paul a fait de la
5 recherche. Ce que m'a mère m'avait dit c'est que l'un des
6 deux, ou les deux, avaient bu, ils étaient à l'hôpital. Il y
7 avait une bouteille de lait dans leur lit. Il faisait
8 tonnerre, tempête dehors, les éclairs, et puis ils ont bu le
9 lait qui a été, si l'on peut dire, contaminé à cause de la
10 tempête. Puis ils ont bu ce lait et ils sont morts à cause
11 de ça. J'avais dit à Pierre-Paul que j'ai de la misère à
12 croire ça. C'est ça qui ont dit à nos parents. Pierre-Paul à
13 fait une recherche là-dessus, c'est lui qui travaille là-
14 dessus, qui a fait la recherche.

15 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Marie-Louise, est-ce que
16 pouvez nous dire le nom de l'hôpital ou de la place où vos
17 deux petits bébés, les deux garçons étaient morts? Dans
18 quelle ville? Dans quel hôpital? Est-ce que vous savez?

19 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : J'imagine que c'est La
20 Tuque que les enfants étaient envoyés. On était de Wemotaci
21 (phon) les enfants étaient envoyés à l'hôpital de La Tuque.

22 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci.

23 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : L'hôpital s'appelle
24 l'hôpital St. Joseph.

1 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : L'hôpital St. Joseph?

2 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Oui.

3 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci. Est-ce que vous
4 avez parlez avec un médecin? Est-ce que vous savez si
5 quelqu'un vous a expliqué ce qu'est arrivé?

6 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Comment?

7 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Les médecins ou quelqu'un
8 à l'hôpital, les infirmières, est-ce que vous ont parlé de
9 ce qui est arrivé avec les petits garçons, avec les petits
10 bébés? Est-ce qu'ils ne vous ont jamais dit quelque chose?

11 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Après cet événement,
12 je n'y ai plus jamais entendu parler jusqu'à qu'on soit
13 adulte. Nos parents nous n'ont jamais parlé après ça. Parce
14 qu'il y a beaucoup de choses qui sont tabous, et on n'en
15 parle pas. C'est quand on a commencé à vouloir poser des
16 questions qu'ils nous ont répondu. Je ne sais pas qui leur a
17 dit qu'ils étaient morts de cette façon-là. Si le lait de la
18 bouteille qu'ils ont bu, parce qu'ils l'ont bu à cause du
19 tonnerre, les éclairs, la tempête, c'est ça qui a fait que
20 le lait n'était pas bon. Puis qu'ils ont bu ça et qu'ils
21 sont morts à cause de ça.

22 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : En résumé, l'orage il a
23 très altéré la qualité du lait qui a entraîné le décès. Ça
24 ne tient pas debout.

1 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Non.

2 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Même pour les gens des
3 bois, ne tient pas debout.

4 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Vous avez dit que c'est la
5 recherche que vous avez fait, ou vous avez trouvé ça dans
6 les journaux ?

7 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Non. C'est nos parents
8 qui nous ont rapporté ces deux mémoires. Donc c'est par
9 transmission orale dans la famille. Les raisons pour
10 lesquelles ils ont été référés à l'hôpital : pour l'un, il y
11 avait un irritant de fessier (inaudible). Puis ma grand-mère
12 elle a essayé de produire les soins de médecine
13 traditionnelle. Mais il l'avait toujours le problème. Ils
14 l'ont référée à un distributeur de Pam (phon.). Qui était une
15 ville, un village. Et il y avait une infirmière de référée à
16 l'hôpital de St. Joseph de la Tuque. Pour l'autre, c'est un
17 mal d'oreille, je ne sais pas si c'était une otite. Lui
18 aussi était référé à l'hôpital de la Tuque. Dans les deux
19 cas, soit mal d'oreilles, ou un irritant fessier. Au moins
20 qu'il a eu une aggravation de la maladie... Moi je regardé
21 Statistiques Canada, Santé Canada, ce ne sont pas des
22 raisons de décès. Maintenant, depuis décembre 2017, j'ai
23 demandé les documents. J'ai appelé.

24 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Santé Canada?

1 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Non. À l'hôpital.

2 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : À l'hôpital.

3 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : J'ai demandé si c'est
4 possible d'avoir des copies du dossier médical. On m'a dit :
5 « Oui, il n'y a pas de problèmes ». Mon frère a dit « mes
6 deux parents sont décédés ». Moi je vais le faire pour le
7 bénéfice de ma famille. On veut savoir ce qui est arrivé.
8 Après mon appel à l'hôpital, il y a eu la diffusion de
9 l'émission enquête des « enfants fantômes » de Radio-Canada.
10 Une super émission de disparitions de bébés. Moi je me suis
11 présenté à l'hôpital et j'ai dit : « je suis venu pour les
12 dossiers médicaux de mes frères ». Il me dit : « non, ça ne
13 marche pas comme ça ». Moi je dis : « j'ai appelé l'autre
14 jour, puis vous étiez prêt à me les donner... ». Il dit « non,
15 non, on ne sait pas, on a vu l'émission et ils pensent qu'on
16 peut aller chercher des documents faciles, comme ça, ça ne
17 marche pas comme ça ». Il me répondit : « Il faut que tu
18 aille à la cour ». J'ai arrêté ma démarche, parce que je
19 sais que la commission, ils ont des avocats et avocates qui
20 peuvent utiliser le pouvoir de ce connaître. Au nom de ma
21 famille, j'exige que les avocats utilisent ce pouvoir pour
22 qu'on ait accès aux informations contenues dans les dossiers
23 médicaux. S'il n'y pas un exercice de ce pouvoir, nous
24 autres ça va nous demander des frais. Et nous on n'est pas

1 riches, on ne serait pas supposés de payer. On le demande
2 encore dans l'enquête, officiellement. Si vous voulez on
3 peut le faire par écrit. Si les images de la caméra ne sont
4 pas suffisantes. Moi je l'exige au nom de ma famille. J'ai
5 donné les documents que j'avais, le baptistaire, à une de
6 mes sœurs qui n'a pas pu venir. Malheureusement, je crois
7 que c'est par incompréhension. L'enquête nationale a été
8 revendiquée par des femmes, puis par des familles. Le
9 gouvernement s'est engagé. Puis le Conseil de bandes (phon)
10 fait partie du gouvernement. Ils auraient dû faire au désir
11 à la présence de mon autre sœur, car c'est sur elle que j'ai
12 compté beaucoup, qui est plus disponible. Marie-Louise elle
13 a beaucoup de disponibilité, mais elle a aussi des
14 obligations pour sa santé. Elle doit aller à l'hôpital
15 régulièrement, donc je ne veux pas la déranger. Je me suis
16 dit, à cet âge-là, on n'amène pas les problèmes de personne.
17 On amène des solutions. Puis mon autre sœur je ne l'ai pas
18 (inaudible). Les autres ont déjà beaucoup d'engagement.
19 C'est dans le domaine de la santé, les disparitions. Dans
20 les cas de la livraison de services de santé. Donc, je vais
21 consacrer du temps. Je vais en santé de (inaudible) et
22 territoriale, représentant (inaudible) et territorial, que
23 je vais consacrer du temps. Mais je n'ai pas priorisé ma
24 famille, j'ai aidé les autres familles avant. C'est juste en

1 dernier lieu que je me suis dit que je vais m'occuper de ma
2 famille. Ça a été difficile, puisqu'il y a des moments où je
3 me sentais vraiment seul. C'est une impression que j'avais.
4 J'ai une importante famille. Mais quand t'es dans la
5 recherche, puis qu'on ne te donne pas les documents, ou que
6 tu as encore de la difficulté à avoir des baptistaires, ce
7 n'est pas aussi facile que ça. Mais je l'ai faite. Je pense
8 que ça aide. Aujourd'hui, on en est là. Et puis c'est une
9 étape, mais on attend, comme j'ai dit au cercle qu'on a fait
10 tantôt, avec les autres familles, on est déterminés. On ne
11 lâchera pas. La commission, son mandat, on dit qu'il va
12 prendre fin en 2018 ou 2019, mais même s'il y aurait fin du
13 mandat, il faudrait qu'il y ait une ouverture. Qu'on ne
14 ferme pas les possibilités que les familles ont pour
15 rechercher des bébés disparus. Il faudrait que ça reste
16 ouvert ces possibilités. Et puis je pense que si vraiment
17 les disparitions, si on ne les trouve pas, on va devoir
18 solliciter la police. Il y a d'autres familles qui ont déjà
19 procédés à la rencontre avec les polices pour faire une
20 déposition comme enlèvement d'enfant ou disparition de
21 personnes. Ça c'est dans le code criminel. Mon idée est
22 faite, je dois partager avec ma famille. Dans les autres
23 familles, ils se sont concertés puis ont décidé de procéder
24 avec la police. Ensuite, la participation à la commission

1 c'était l'autre option, on est ici. Puis évidemment il y a
2 une autre chose à considérer : le recours collectif. Et puis
3 l'autre chose, on dit qu'il y a toutes les caractéristiques
4 d'un crime contre l'humanité. Rapportons ça à l'attention du
5 tribunal pénale international. De ce côté-là, mon idée aussi
6 est de les faire pour partager avec les autres, parce que la
7 démarche peut être longue. Donc on remercie quand même la
8 commission de nous avoir accueillis, malgré ce que mon frère
9 a vécu la semaine passée et j'aimerais qu'il partage
10 maintenant.

11 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok.

12 **M. HERMAN NIQUAY** : J'avais appelé il y a une
13 semaine, avant de partir de ma maison pour venir ici, à la
14 commission. On m'a répondu que les hommes n'avaient pas le
15 droit de parole, de venir à parler à la commission. Je me
16 suis posé la question est-ce que c'est-il la condition que
17 vous demandez ou maintenant c'est les femmes autochtones qui
18 ne veulent pas que les hommes parlent. Car ils disent que
19 les hommes ça ne leur a pas touché, alors que c'est toute la
20 famille qui est touchée, parce que c'est la disparition des
21 deux demi-frères. Ce n'est pas juste les filles de ma
22 famille qui sont touchées, je suis autant touché que les
23 autres. Mon père était autant touché que ma mère. Parce que
24 je sais que mon père a souffert à cause de ça.

1 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Alors c'est juste la
2 semaine passée, comme je comprends, que vous avez contacté
3 quelqu'un à la commission.

4 **M. HERMAN NIQUAY** : Oui.

5 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: J'aimerais aussi ajouter que
6 c'est sûr qu'avec toutes ces années à se poser des
7 questions, qu'est-ce qu'il est arrivé (inaudible), que je
8 suis contente du partage de ma sœur aînée. De nous avoir
9 partagé dans le fonds ses souvenirs (inaudible). Je pense
10 qu'il était grandement temps qu'on commence vraiment à se
11 poser des bonnes questions sur ce qui a pu arriver à notre
12 famille. J'ai une cousine qui a travaillé à l'hôpital de La
13 Tuque dans les années, je pense. Je ne suis pas sûre moi non
14 plus.

15 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Est-ce que c'est le même
16 hôpital?

17 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Oui le même hôpital. Elle a
18 travaillé comme auxiliaire. Dans ces années, il y avait
19 quelques Atikamekw qui travaillaient dans ces hôpitaux
20 (inaudible). J'étais très proche de cette cousine. Elle
21 avait le même âge que ma mère. Elles sont décédées la même
22 année. Puis elle me contait ce qu'elle avait vu à l'hôpital,
23 quand les enfants c'étaient comme ça. Les gens ne savent
24 pas. Des parents n'étaient pas contactés. Je me suis posée

1 des questions. C'est sûr que je n'osais pas trop questionner
2 ma mère, parce que c'est comme si j'avais éveillé la
3 souffrance, la douleur. Mais je me posais des questions :
4 Comment est-ce qu'elle a pu vivre ça? Comment est-ce qu'elle
5 a pu endurer toutes ces années sans savoir vraiment qu'est-
6 ce qu'il a pu arriver? Et comment ces enfants étaient
7 enveloppés? Comme si on les plaçait dans des petits tombes..
8 Mais, rendus au cimetière (inaudible). C'est ce que ma
9 cousine m'a racontée. On est allé à quelques reprises
10 (inaudible) au cimetière qu'elle m'avait indiqué : l'endroit
11 est désert (inaudible). On rentre dans le cimetière de ce
12 côté gauche complètement et c'est plat, et elle disait :
13 « c'est là qu'ils mettaient les enfants autochtones et les
14 autochtones, même mon grand-père c'est dans le même coin du
15 cimetière. Donc moi j'ai vécu avec ça, j'ai gardé ça sans
16 nécessairement partager avec mes sœurs, mais je pensais
17 beaucoup à ma mère. J'essayais de m'imaginer le moment où
18 lui est parti, que peut-être il est le premier qui est
19 décédé. Et puis le deuxième, c'est comme si sa douleur on la
20 porte chacun. Ma sœur qui a été encore plus proche, moi je
21 n'ai pas de souvenirs de mon petit frère, mais ...

22 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Quels âges avaient-ils ?

23 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Moi je suis né en 1956 puis
24 les autres sont nés en 1956 et 1958. Ils disaient à moi

1 quelques mois quand l'un est décédé que l'autre avait un an.
2 Je ne sais pas vraiment.

3 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Est-ce que vous savez si
4 quelqu'un savait l'âge de décès des deux petits-garçons?
5 Marie-Louise, est-ce que vous savez quels âges ils avaient?

6 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Je ne vais pas dire
7 exactement l'âge, je sais qu'ils étaient petits, mais ils
8 étaient capables de bouger, ils étaient assis, mais l'autre
9 il était plus grand, je ne peux pas dire...

10 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Il y en a un qui aurait plus
11 de 10 mois, qui est décédé, celui à qui on avait retrouvé...

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Et ça s'est Joseph Jean-
13 Antonio?

14 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Pour Émile.

15 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok, pour Émile.

16 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: La date de naissance ce
17 n'est pas indiquée, baptisé le 13 août 1958, enterré le 12
18 juin 1959 à l'âge de 10 mois.

19 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : 10 mois.

20 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Et l'autre, Joseph Jean-
21 Antonio né le 29 août 1957, baptisé le 30 août 1957. Mais il
22 n'y a pas de date de naissance. Il y a juste le nom du
23 parrain Henri Liguin (phon) et puis de la marraine
24 Rowes (phon). Donc on a apporté ça parce que notre mère elle

1 n'a jamais été présente. C'est sûr que tout ce qu'elle a pu
2 dire par rapport à ça nous on le sait. On porte encore des
3 séquelles du drame qu'elle a vécue : ne jamais savoir où ses
4 enfants ont été enterrés. Ou l'autre, où est l'autre? Mais
5 moi, je n'ai pas de réponses, sans réponses. (inaudible)
6 Les seuls souvenirs que j'ai d'eux... je n'ai pas connu mes
7 frères. Les seuls souvenirs que j'ai c'est quand j'entendais
8 ma mère en parler avec d'autres femmes, je savais ce qu'elle
9 avait vécu. Je me souviens qu'une fois je m'étais retirée
10 parce que je venais de l'entendre, et c'est la première fois
11 que ça me venait à toucher profondément, parce que je me
12 questionnais et je me disais, j'aurais aimé les connaître.
13 Je me souviens que c'est arrivé que plusieurs fois que j'ai
14 entendu parler des petits garçons qu'elle a perdue.
15 Aujourd'hui, je suis capable de savoir que c'était avec une
16 grande tristesse. Il y a une chose qui me marque : je pense
17 beaucoup à ma mère ces temps-ci, parce qu'elle a vécu avec
18 ça sans savoir qu'est-ce qui c'est arrivé vraiment. Elle n'a
19 jamais pu les enterrer ou bien prier sur leurs tombes et
20 puis c'est ça que je vis moi aussi, parce que j'ai un fils
21 qui est disparu. Vous savez où le chercher vous ? Mais, j'ai
22 un beau souvenir : ma mère était partie à l'hôpital, pour
23 aller accoucher. Un jour, c'est mon père qui m'a gardé, et
24 puis nous a rassemblé. Il disait qu'il avait quelque chose à

1 nous dire et puis avait commencé par dire : « autrefois on
2 m'a enlevé deux petits garçons, et j'ai perdu deux petits
3 garçons. Aujourd'hui on me donne deux petits garçons », il
4 disait : « vous avez deux petits frères, maman va venir avec
5 vous ». Puis il est décédé en 1978.

6 (inaudible)

7 **Mme NANCY OTTAWA** : Concernant ce qu'on a dit tout
8 à l'heure, les hommes qui n'ont pas droit de venir à
9 témoigner, je veux savoir aussi parce que ma mère c'est la
10 même chose que lui. Elle a perdu un fils, mais parce que
11 c'est un homme, qu'elle n'a pas pu témoigner.

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Tout d'abord j'aimerais
13 juste vous remercier, parce que comme vous avez dit tantôt
14 que probablement c'est la femme autochtone qui ne préfère
15 pas d'abord les hommes ici, maintenant c'est la femme
16 autochtone qui préfère si nous, et tous mes collègues de la
17 commission, on préfère avoir les hommes qui se joignent
18 aussi, comme les femmes ici, dans cette salle. C'est pour ça
19 que je vous remercie même après cette régie, par téléphone
20 que vous avez entendu d'être venus ici. Et pour cela, je
21 vous remercie beaucoup à vous deux parce que ça c'est une
22 grande barrière que vous avez franchie. Vous êtes quand même
23 venues ici pour les soutiens, pour partager votre
24 témoignage. Et si jamais vous voulez faire les témoignages

1 vous deux séparément, je vous invite de faire ça et je peux
2 parler avec les gens qui font les inscriptions. Vous pouvez
3 quand même le faire.

4 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Je suis frustrée, je
5 ne sais pas. En tous cas, je n'aime pas, la façon qu'on a
6 traité mon frère. On dirait que ce qui se fait dans
7 l'organisme qui est là actuellement, qui travaille ici, il
8 rejette les centres. Dans la société à nous autres, ce n'est
9 pas comme ça que ça marche. Les hommes et les femmes ils
10 sont ensemble, ils travaillent ensemble.

11 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Exactement...

12 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Sinon il n'y a même
13 pas de fils, s'ils n'allaient pas ensemble, si ça ne
14 travaillait pas ensemble. Il n'y a jamais d'un d'eux qui a
15 été rejeté, puis l'autre qui est rejeté. Ça ne marche pas
16 comme ça. Ça ne peut pas continuer la vie de cette façon-là.

17 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Moi je suis d'accord avec
18 vous.

19 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : J'aimerais que ça
20 sorte, que ça soit parlé, puis quelqu'un fasse une excuse.

21 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Je vous encourage aussi,
22 on va après le témoignage, je vous encourage, je vous vais
23 vous accompagner pour faire les témoignages si vous voulez
24 faire ça avec moi et si vous aussi vous voulez faire avec

1 moi, on peut faire ça jusqu'à vendredi, car l'enquête, la
2 commission est ici jusqu'à vendredi. Si vous voulez le faire
3 je vous encourage de nous joindre soit en privé, soit en
4 public. Oui, avez-vous une question?

5 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : J'espère que le bout
6 de souvenir que j'ai pu donner, il revive encore, ça va
7 arriver. J'espère que ça va servir à quelque chose, ça va
8 mener à quelque chose de positif, et puis que ça va nous
9 aider à reconstruire quelque chose pour notre famille, en
10 tout cas j'espère beaucoup de bien pour notre famille.

11 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci. Est-ce que vous
12 avez des commentaires? J'ai entendu beaucoup de souvenirs,
13 mais aussi plusieurs réclamations que vous voulez faire. Je
14 sais qu'on a déjà parlé de la participation des hommes. Mais
15 est-ce qu'il y a d'autres choses que vous pensez qui va
16 améliorer la façon dans laquelle on engage les tous les
17 autres membres des sociétés?

18 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Moi, j'aimerais juste
19 une petite affaire : plus de monde qui parle français qui
20 travaille ici.

21 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Juste les francophones
22 vous avez dit?

1 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Plus de personnes qui
2 parlent français, parce qu'il n'y a pas beaucoup de monde et
3 on a de la misère à rejoindre du monde qui parle français.

4 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok.

5 **Mme ISABELLE DUBÉ** : C'est quand qu'ils essayent
6 de rejoindre, de parler avec des personnes, souvent ils se
7 font répondre en anglais. Et c'est très difficile.

8 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok.

9 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** ? Moi ça ne me fait rien
10 qu'ils répondent en anglais, mais « I just want to speak
11 with you for French ».

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Vous avez aussi quelque
13 chose à dire ?

14 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Oui. Je suis venu ici
15 pour parler aussi de ma mère, de notre mère. Elle s'appelait
16 Emma Dubé. Fille de Marguerite Florin. Elle était une épouse
17 (phon) de St-Raymond Dubé (phon). Et puis, ma mère et son
18 frère et ses autres sœurs ont perdu leur mère en bas âge.
19 Ils étaient orphelins de mère. Ils ont perdu le soutien
20 maternel. On nous a raconté qu'ils étaient placés dans
21 d'autres familles. Et malgré qu'elle souffrait, elle était
22 une très bonne mère. C'est vrai qu'elle avait vécu la
23 souffrance et puis on savait parfois par ses propos très
24 agressifs. Mais ça nous a aidé à être ce qu'on est

1 aujourd'hui, puis d'après les données et les indications,
2 c'est qu'on est des bonnes personnes. Ça c'est le cadeau :
3 on n'a pas juste le sang, on n'a pas juste sa chaire. Elle a
4 nourri aussi de me prendre -- Et je pense qu'elle continue
5 encore. C'est une femme admirable. Elle a eu 19 enfants. À
6 l'un de ses accouchements, nous sommes en hiver en
7 territoire, on était en train de scier du bois pour le
8 chauffage, elle dit à ma grand-mère que c'est maintenant
9 (inaudible). Notre grand-mère dit « restez dans la tente »
10 et puis elle est allée rejoindre ma mère. Quelque temps
11 après on entend les pleurs d'un bébé. On venait d'avoir un
12 nouveau membre.

13 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Frère ou sœur?

14 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Puis notre grand-mère est
15 venue et nous a dit : « allez voir, allez-voir le nouveau-
16 né », et notre mère nous disait: « ne touchez le pas, parce
17 qu'on allait jouer avec beaucoup de choses, «ne touchez le
18 pas » et gardez la maison, gardez la tente. Et puis elle est
19 sortie à couper du bois encore. C'était vers là que jamais
20 on a eu froid. Je ne me souviens pas qu'on a eu faim, qu'on
21 ne savait pas d'où venait la nourriture, mais c'était très
22 bon. Les couvertures qu'on avait, c'étaient avec les moyens
23 qu'on avait. Il n'y avait pas de Wal-Mart ni de rien. On
24 avait des matelas avec des poils d'originaux qui avaient été

1 bouillis (inaudible). Pour nous autres c'est du luxe ça. On
2 était heureux. Aujourd'hui on a des maisons qu'il faut juste
3 allumer l'électricité, l'eau chaude, tout ça. Puis on se
4 sent malheureux là-dedans. On était plus heureux dans notre
5 territoire, puis notre territorialité, elle vient de là. On
6 est parmi les dernières familles Chicawatawa (phon) à avoir
7 vécu à l'année longue dans les territoires. Pour ça, je dis
8 merci à ma mère pour m'avoir raconté que lorsque mon père il
9 est venu au village de Manawan (phon), puis ma mère avait eu
10 la nouvelle qu'il fallait qu'elle se présente à l'église.
11 Elle savait que toutes les filles qu'on avait demandé
12 d'aller là, elles sortaient de là mariées, puis elles ne
13 savaient pas avec qui. Mon père s'est présenté là. Il était
14 parti de (inaudible). Il y a eu le mariage. Son parrain de
15 baptême, Sergio Filament (phon.), qui était le frère de sa
16 grand-mère, d'être là content. C'était son oncle. Ensuite,
17 il était témoin de son mariage, le même jour (inaudible).
18 Lorsqu'il a quitté Manawan pour le territoire de Tenand de
19 Granier de Groelon (phon.). Il avait un beau territoire,
20 beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants qu'ils allaient avoir
21 19 enfants... Puis il a embarqué le bateau qui s'appelait le
22 Manawan. Le Manawan avait un capitaine, et le capitaine
23 s'appelait Duc Lamant (phon.), c'était son nom (inaudible)
24 son témoin. Puis elle disait qu'il allait pleurer parce

1 qu'il perdait le Manawan parce qu'ils se séparaient d'une
2 année. Mon grand-père faut-il qu'il prenne soin. Une belle
3 histoire. Mon grand-père (inaudible) il a pris le soin de le
4 faire, parce que ma mère elle nous disait que je ne savais
5 même pas cuire un œuf. Mon premier tipi que j'ai été, il
6 l'avait acheté un poêle de chip (phon.).

7 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Mon grand-père il
8 avait lui donné 100 pièces et puis il dit : « Tiens va
9 acheter ce que tu as besoin », et puis ma mère elle est
10 arrivée avec un demi-chocolat, des bonbons.

11 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Elle pensait qu'il allait
12 vivre avec ça. On ne lui a enseigné comment acheter
13 puisqu'il a appris il a fait pendant les 30-40 prochaines
14 années. Ma mère avait le nom de (inaudible) spirituel. On a
15 eu dans la cérémonie du rekdance (phon.), la danse de la
16 soif a wakanaw (phon) en 2004-2005 (inaudible), je ne me
17 souviens plus, en 2004. Puis elle avait demandé son nom
18 spirituel et puis c'était la femme de la danse de la soif.
19 Chiniwan (phon.), c'était son nom. Aujourd'hui on a encore
20 la loge que beaucoup de personnes viennent demander de
21 l'être, et puis on en a 5 de ces cérémonies-là. Ça vient de
22 là, ça vient de ma mère. Ça a commencé très petit, mais il
23 s'en va (inaudible). Elle a le droit, puis sa famille a ce
24 droit-là, de savoir ce qui s'est passé. Puis je crois que le

1 gouvernement il a l'obligation de nous aider dans la
2 démarche qu'on fait, dans la recherche de la vérité. S'il
3 lui était là, on sait quoi en faire, on va en prend soin. Ça
4 va nous aider à bien vivre aussi. Ça va nous aider aussi à
5 continuer les activités de réorganisation qu'on fait. C'est
6 ce qu'il faut compter (inaudible) à la réconciliation tant
7 souhaitée pour nous, pour nos enfants et les enfants de nos
8 enfants.

9 **Mme THÉRÈSE NIQUAY:** Il y avait déjà eu des
10 commissions d'enquêtes dans le passé, puis beaucoup de
11 personnes ont participé, moi-même j'avais témoigné, mais
12 après on n'a plus jamais rien entendu.

13 **Mme DARIA BOYARCHUCK :** Oui...

14 **Mme THÉRÈSE NIQUAY:** Puis aussi pour arriver à
15 développer, à continuer, pour aider les familles à savoir, à
16 découvrir la vérité. Continuer à les aider les familles dans
17 leur processus de recherche de la vérité et dans le
18 processus de deuil aussi.

19 **Mme DARIA BOYARCHUCK :** De deuil.

20 **Mme THÉRÈSE NIQUAY:** En parlant de ma mère aussi,
21 on parle de deuil non isolé, aussi avec tout ce qu'elle a
22 vécu, parce que dans les pensionnats on est 19 enfants, la
23 majorité on est allé au pensionnat. Quand je pense moi aussi
24 à tout ce que ma mère a vécu, qu'elle a subi, pourquoi

1 partir, ses enfants et petits-enfants et ne plus jamais les
2 revoir? Mais voir partir ces autres enfants à chaque année
3 pendant plus d'une décennie, parce que moi j'ai été disons
4 au pensionnat il y a peut-être (inaudible). C'est des
5 deuils. C'est toujours des deuils. Puis même si on revient,
6 on n'est plus pareils. Les fautes de cette génération :
7 l'incompréhension de voir nos parents se transformer,
8 changer, et les voir aussi aux prises avec des problèmes,
9 qu'on peut dire de dépendances. On est très atteints parce
10 que nos parents, entre autres nos frères a été fortement
11 atteint à chaque fois qu'on a vécu cela.

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci. Est-ce que vous
13 êtes les seuls de tous les survivants de pasallan (phon)

14 **Mme. Mme THÉRÈSE NIQUAY**: Oui.

15 (inaudible)

16 **Mme THÉRÈSE NIQUAY**: En fait, ce qu'elle vient de
17 dire c'est que mes petits frères ont été amenés à l'hôpital.
18 Puis ce n'était vraiment pas grand-chose qu'ils avaient.
19 C'était très facile dans ces temps-là d'envoyer les enfants
20 à la moindre des choses de les envoyer à l'hôpital. Alors
21 qu'aujourd'hui il y a des enfants qui sont très malades et
22 que c'est très dur pour qu'ils puissent recevoir des soins
23 où ils sont maintenant.

1 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Il y a des doutes qui
2 font souffrir parce qu'il y a l'idée où on a utilisé les
3 enfants autochtones pour faire des expérimentations. Il y a
4 des preuves là-dessus. Pour nous (inaudible) ça va être très
5 difficile. Il y a déjà d'autres familles qui le vivent. On
6 dirait qu'on a fait exprès de les inhumer dans des fosses
7 communes. Puis comment vas-tu retrouver les ossements de ton
8 frère là-dedans? Tu sais que dans d'autres familles et dans
9 d'autres nations, ils sont presque sûrs qu'il y a eu de
10 l'expérimentation. Je me dis souvent que j'aimerais mieux
11 qu'ils soient morts, que cette idée, juste retrouver
12 quelqu'un qui est lourdement handicapé par les
13 expérimentations, ça me ferait mal. Et si jamais c'est ça,
14 on va être révolté. Qui aurait permis ces expérimentations?

15 **M. HERMAN NIQUAY** : Qui a le pouvoir de permettre
16 ces choses-là?

17 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Jamais, Jamais...

18 **Mme. MARIE-LOUISE NIQUAY** : Qui se permet!

19 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Jamais que je veux signer
20 un papier qui vont me dire qu'on te donne tant là pour
21 toutes ces histoires-là, sauf que tu ne nous poursuis pas.
22 On fait ça pour les histoires des pensionnats. Mais pour les
23 histoires de mes frères, non jamais, que le gouvernement
24 vienne. Ça va être une insulte à notre intelligence. Qu'on

1 ne vienne jamais nous faire des offres. On veut la vérité.
2 Puis il y a d'autres familles aussi. On est solidaires
3 envers nous autres, on s'est engagés. Et qu'on n'essaie pas
4 de briser cette dignité qu'on est en train de créer dans
5 toutes les familles. Parce que c'est ça qui va renforcer
6 l'unité de nos nations et puis qui va renforcer l'unité de
7 toutes les nations autochtones. C'est pour ça que le
8 gouvernement a peur, parce que qu'est qu'il a cherché à
9 faire depuis, sinon nous faire disparaître, depuis 1870 et
10 la loi sur les sauvages et les terres des sauvages. Il
11 pensait qu'il y allait avoir juste 100 ans pour que finisse
12 sa job. Non, on est encore là. On est là pour rester. Il y a
13 des choses, des combats juridiques, des combats politiques,
14 il y a des combats économiques, il y a des combats de ce que
15 j'appellerais plus cliniques, mais il faudrait que le monde
16 fasse leur job aussi, les politiciens. On a demandé une
17 déclaration de la nation en concernant les enlèvements
18 d'enfants et puis on n'en a même pas encore. On est en
19 pleine commission, on voulait le déposer. Je ne blâme
20 personne, mais c'est beau les négociations territoriales,
21 mais l'humain aussi qui a vécu sur ces terres, les enfants
22 qui devaient continuer à vivre là, ils n'ont pas vécu. Donc
23 des fois ça travaille beaucoup notre (inaudible). C'est
24 facile d'être révolté, de perdre la tête, mais non, si on

1 veut garder notre sérénité. Mais on sait que ça renforce
2 notre détermination. Et jusqu'à un certain point, tout ce
3 qu'on a vécu, ç'a démarré notre famille. Il faut dire que
4 quand on s'est chicané, dans ces cas, c'est que les frères
5 et les sœurs ne s'entendent plus. Pourtant il y a le lien du
6 sang, le lien du territoire, le lien d'avant toute ça. On
7 est en train de le faire en ce moment. On est en train de se
8 réconcilier. Mais on souffle dès fois, parce que des fois on
9 me dit que c'était involontaire, ça vient de quelque part
10 les attitudes de rejet, des propos blessants. Ça vient de
11 quelque part ça.

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui...

13 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Et puis ça c'est juste un
14 effet, mais il faut trouver la cause. Si tu trouves la
15 cause, moi je n'aurai plus à vivre ce genre de... Notre mère
16 c'est pour ça qu'elle a souhaité une famille unie. Je pense
17 qu'elle n'a jamais pensé mettre au monde un qui va être
18 contre les autres. Et puis tout reposait sur moi.

19 (Rires)

20 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Sur chacun de nous. On a
21 un travail qu'on va faire. On va faire notre travail. Mais
22 la commission, on lui demande qu'elle fasse le leur.

23 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : J'ai une question que
24 j'aimerais poser à notre plus jeune membre : comment est-ce

1 que tu penses que ce témoignage peut aider les prochaines
2 générations? Ou comment est-ce que vous et tous les autres
3 pensent que les histoires qu'on partage ici dans cette
4 salle, dans les agences publiques, dans les agences privées,
5 comment est-ce que ça peut aider?

6 **Mme NANCY OTTAWA** : Ça permet de comprendre les
7 blessures qu'on vit dans la famille : connaître l'histoire,
8 connaître les histoires, ça permet de guérir parce qu'on ne
9 veut pas que ça nous affecte nous autres aussi, les jeunes
10 générations.

11 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui. Merci.

12 **Mme NANCY OTTAWA** : C'est justement ça, ce
13 processus de guérison à travers ces histoires. D'être en
14 partie poussés pour pardonner à nos parents s'ils ont vécu
15 des affaires difficiles. (inaudible)

16 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Vraiment, c'est des
17 conséquences (inaudible).

18 **M. HERMAN NIQUAY** : Pour être tout ce que ça a
19 engendré, les histoires que tu as entendus ça a engendré pas
20 mal de problèmes dans la famille, parce que mes parents
21 (inaudible) beaucoup. Aujourd'hui, je suis rendu un homme.
22 Et je sais que à quelque part mes parents ont souffert. J'en
23 ai voulu pas mal longtemps à mes parents, parce que j'ai
24 perdu un jumeau lors d'une beuverie, une tragédie est

1 arrivée dans la maison là où on habitait. Moi j'étais parti
2 chez une demi-sœur et j'ai perdu mon jumeau, ma petite-sœur
3 là-dedans, dans la tragédie. C'est toutes les choses que ça
4 venait s'engendrer avec toutes ces histoires que ma sœur
5 vient d'en parler, l'histoire des pensionnats aussi... puis
6 mes deux frères qu'on a perdus, puis qu'on n'a jamais eu de
7 vraies réponses.

8 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui.

9 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : Des accidents comme ça, dans
10 la famille, la jalousie (phon.), ça c'est très dur. En tout,
11 moi je pense que c'est une dizaine de personnes qu'on a
12 perdues dans des incendies... je ne sais pas... une dizaine? En
13 tout cas, dans un laps de temps assez restreint, ça fait
14 beaucoup de personnes.

15 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Est-ce que vous avez
16 quelque chose d'autre à ajouter?

17 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : J'ai déjà suggéré qu'on
18 ait une journée nationale pour les enfants disparus ou les
19 bébés disparus. Que cette journée soit statuée comme une
20 journée officielle, parce que les non-autochtones dans leur
21 vie, l'histoire, ils ne connaissent rien de ces choses-là..

22 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui.

23 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Il faudrait que cette
24 journée-là l'on puisse les sensibiliser. C'était la même

1 chose pour l'histoire des pensionnats. En tout cas, je veux
2 savoir combien d'enfants à travers le Canada sont disparus.
3 Il y a eu le raft (phon) des années soixante.. ils pensaient
4 qu'au Québec il n'y avait pas ce problème, puis on est en
5 train de découvrir qu'il y a également un problème. Donc
6 c'est une recommandation, êtes-vous d'accord? Une journée
7 spéciale...

8 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Une journée oui...

9 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Ça serait une journée
10 pour nos petits frères et pour les enfants des autres
11 familles qui sont disparus. On fait une affaire spéciale. On
12 peut y aller sur notre territoire et puis aller choisir une
13 place ou un site, si je connais que les wakanei(phon.). Je
14 ne sais pas beaucoup dans quelle partie du territoire vous
15 campiez à ce moment-là, que j'aimerais ça savoir.
16 (Langue autochtone)

17 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Une journée spéciale, que
18 dans cette journée, on retourne dans le territoire...

19 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Une cérémonie ou quelque
20 chose pour commémorer les enfants qui sont disparus...

21 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Oui.

22 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : Je voudrais rajouter quelque
23 chose...

24 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui, s'il vous plaît.

1 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : Depuis très jeune, surtout
2 avec notre grand-mère, elle nous a éveillé le pouvoir qu'on
3 avait : la spiritualité. Souvent elle nous faisait raconter
4 nos rêves, parce que les rêves en disent beaucoup. Justement
5 par rapport à ça, il y a quelques mois, j'ai rêvé à mon père
6 qui nous demandait : « je vois une femme de ton frère. Va
7 chercher votre frère ». Il nous disait qu'il nous avait
8 laissé les moyens pour qu'on fasse tous les efforts pour le
9 trouver notre frère et qu'est-ce qu'on vit par rapport ça,
10 juste qu'est-ce qu'il est arrivé? On veut savoir. C'est
11 important. Faire tous les efforts possibles, parce que dans
12 mon rêve il nous dit : « retrouvez votre frère »
13 (inaudible).

14 **Mme MARIE-LOUISE NIQUAY** : Justement, je pense
15 que c'est important ce que Pierre Paul a dit tantôt : que
16 tout le monde se mette ensemble...
17 (Échange en langue autochtone)

18 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Une chose.

19 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui?

20 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Il y a déjà eu la
21 formulation de cette recommandation lors d'un sommet, non
22 d'un forum Atikamekw sur les enlèvements des enfants le 23-
23 24 janvier à Wemotaci (phon.). C'est l'année pour mettre
24 sur pied une unité spéciale sur les enlèvements d'enfants.

1 Une unité d'enquête spéciale. J'aimerais donc le voir, voir
2 la mise sur pied de cette unité d'enquête. C'est les
3 policiers qui se mettent ensemble. Ils le font contre le
4 crime organisé, il me disait le conseiller. Il dit je ne
5 vois pas pourquoi ils ne le feraient pas pour les enfants.
6 Évidemment les familles on est toutes disponibles. On butte
7 sur des obstacles, comme demander l'accès à l'information.
8 Ça si l'exercice, le droit de gouvernance (phon) ne se fait
9 pas, c'est nous autres les familles qu'on voit être poignés
10 à payer des frais onéreux élevés. Dans ce cas, on suggère
11 que le gouvernement nous aide à avoir des avocats pour les
12 familles. Ce n'est pas juste parce qu'il y a une enquête
13 qu'il devrait avoir des avocats. Après l'enquête on aimerait
14 avoir l'aide de juristes et le plus possibles, de juristes
15 autochtones, quitte même à avoir des groupes de formation
16 formés, choisis parmi les intervenants. Je suis capable
17 d'étudier le droit, je devrais être formé comme juriste,
18 puis d'autres intervenants, d'autres membres de familles,
19 que l'on nous donne cette possibilité et puis qu'on puisse
20 mieux aider. On cherche des avocats et puis c'est 25 000-
21 30 000 pièces. Moi je vais le faire gratuitement après.

22 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Alors, comme je comprends
23 vous voulez que le mandat de la commission de l'enquête
24 national soit beaucoup plus élargi, dans le sens que, après

1 que vous sortez de cette salle, vous voulez avoir pas
2 uniquement les ressources, mais aussi les mesures : par
3 exemple, moi je suis avocate, je peux vous contacter et
4 parler avec chacun, comment on peut procéder pour avoir
5 l'accès à cette procuration? Pour avoir l'accès aux dossiers
6 médicaux, parce que des fois, comme je comprends, vous avez
7 les ressources sur l'année, mais vous ne savez pas comment
8 procéder, comme prendre ces étapes. C'est ça?

9 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Oui, bien sûr, mais on
10 les connaît bien les lois, et on connaît bien les lois qui
11 nous empêchent, parce que les hôpitaux ils se cachent
12 derrière ces articles-là.

13 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Alors vous avez besoin un
14 contact pour...

15 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : On sait comment les
16 débusquer, mais rendus là il faut être avocats, ça prend des
17 sous pour avoir ces informations. Alors ne peux pas le faire
18 moi. J'appelle des avocats et puis ils veulent me charger
19 25k-30k. Moi j'ai guéri du monde, puis je ne leur charge
20 rien... il y a des cas de cancers, mais si c'est un avocat
21 qu'il vient me le demander je vais le charger (blague)... On
22 veut qu'il y ait moins d'obstacles. On veut que ça ce soit
23 plus facile à avoir les informations qu'on a de besoin.

24 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci.

1 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Si on a d'autres d'idées
2 qui viennent après, est-ce qu'on peut...

3 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : On peut terminer ici, et
4 je vous accompagner pour parler à des gens qui peuvent vous
5 aider après ce témoignage.

6 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Ok.

7 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Si vous voulez
8 terminer...

9 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Ce que je suggère, c'est
10 qu'on se réunissent là-bas, à quelque part dans notre
11 famille, et puis qu'on dit qu'on va se réengager dans une
12 démarche, on va se consolider. Est-ce qu'on a d'autres
13 recommandations à faire?

14 **Mme ISABELLE DUBÉ ?** : Puis il y a aussi un suivi
15 qui se fait après. Vous allez remplir comme un formulaire
16 disant est-ce que vous souhaitez que la personne vous
17 contacte dans une semaine, ou un mois, ou un temps après que
18 vous avez fait votre témoignage?
19 ... d'autres choses à communiquer, donc ça c'est une
20 possibilité.

21 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Merci.

22 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Tu as le soutien
23 psychologique oui, mais dans un autre côté nous autres on

1 veut être dans l'action, on veut agir, c'est là-dessus qu'on
2 a des besoins.

3 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : Parce qu'au niveau
4 psychologique, qu'on puisse s'entraider nous autres.

5 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY** : Oui.

6 **Mme ISABELLE DUBÉ ?** : Je pense qu'ils peuvent
7 vous contacter pour plusieurs raisons.

8 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : C'est dans la démarche qu'on
9 a des besoins pour aller à la recherche de la vérité.
10 (inaudible)

11 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Est-ce qu'on termine ici
12 le témoignage, et après on peut parler..

13 **Mme THÉRÈSE NIQUAY** : Oui.

14 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Alors je vais juste dire
15 officiellement qu'on termine le 13 mars à 13h16 de l'après-
16 midi. Merci.

17 (ENREGISTREMENT TERMINÉ)

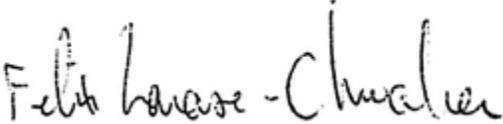
18
19 --- L'audience est levée à 13h16

20
21
22
23

24 CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION

25

1 Je, Félix Larose-Chevalier, certifie que la présente est
2 une transcription véritable et conforme à l'enregistrement
3 numérique fourni de la présente audience.

4 
5

6 Félix Larose-Chevalier, 9 septembre 2018
7